



Le 4 mai 2015

Madame la Ministre,

Je vous remercie personnellement et au nom de notre association, d'avoir pris en compte notre courrier et de nous en faire réponse de manière encourageante.

Notre association (européenne de l'éducation-France) soutient vivement certaines mesures proposées pour la réforme du collège, comme, par exemple :

- l'approche transdisciplinaire autour de projets stimulants,
- la démarche curriculaire sur des périodes de cycles de 3 années,
- une plus grande autonomie donnée aux chefs d'établissement,
- une meilleure reconnaissance dans les parcours scolaires des savoirs et des compétences acquises en dehors de l'école,
- une plus étroite coopération entre les différents acteurs éducatifs d'un territoire

Toutes ces mesures devraient être porteuses de dynamisme pour stimuler et maintenir le désir d'apprendre de nos jeunes, contribuer à une meilleure formation et se rapprocher des objectifs de la stratégie EUROPE 2020.

Vous insistez sur la nécessaire formation des enseignants et des cadres de l'éducation. C'est, bien sûr, un maillon central, primordial, de la réussite des jeunes. Ayant consacré la moitié de ma carrière à l'IUFM de Bretagne -depuis sa création (et jusqu'en 2007), je ne peux que souhaiter de tous mes vœux une formation initiale et continuée de grande qualité !

Les points sur lesquels nous avons souhaité attirer votre attention concernent l'ancrage européen de notre destin. Nous avons remarqué avec inquiétude la disparition des références européennes des textes officiels :

- disparition du chapitre consacré à l'histoire de la construction européenne des programmes de 3^e,
- disparition des missions d'enseignant référent européen et international (EREI),
- abandon des sections européennes et de langues orientales (SELO) au collège...

Nous sommes des Européens – des citoyens européens- et nos jeunes doivent pouvoir en percevoir tous les enjeux !

Nous restons bien évidemment à votre disposition si vous souhaitez notre participation à des groupes de travail.

Croyez, Madame la Ministre, à l'expression de ma considération,

Marie-france Mailhos, présidente de l'AEDE-France

<http://www.aede-france.org>